

Séance du 1^{er} juin 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjointes ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Salducci à M. le Maire ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

ABSENTS : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – DIDAM - Convention de mécénat avec Suez Groupe.

En seulement deux ans d'existence, le DIDAM a réussi à s'affirmer comme un lieu de diffusion artistique de premier plan au cœur du quartier Saint-Esprit, aux côtés du réseau de galeries de ce secteur et cela, dans l'attente de l'ouverture du Nouvel Atalante avec lequel des partenariats étroits entre cinéma et arts visuels seront envisagés. S'inscrivant pleinement dans la démarche de requalification de Saint-Esprit, cet espace d'expositions temporaires participe au renouvellement de l'offre en matière d'équipements culturels sur la rive droite et contribue à la diversification des propositions d'expositions à Bayonne et sur la côte basque.

Il est fréquenté par un public régulier renouvelé au gré des expositions alternant propositions locales ou régionales et grandes figures de l'art contemporain des XX^e et XXI^e siècles (Saura, Sistiaga, Depardon, Clergue, Fromanger...).

La saison 2016 a permis à près de 15 000 visiteurs de profiter des expositions présentées dans cet espace. La programmation 2017 se poursuit sur cette lancée et s'étoffe en proposant une ligne plus précise autour de la photographie (médium très attractif permettant des propositions artistiques des plus classiques aux plus conceptuelles et attirant un panel de publics large et diversifié).

Cette salle, évaluée comme qualitative par les partenaires et artistes qui y ont exposé, est aujourd'hui un outil municipal important pour la politique en arts visuels de la Ville, vecteur de rencontres, de croisements des publics, d'attractivité et de rayonnement régional, transfrontalier et touristique dans son domaine.

Suez Groupe a décidé d'accompagner la Ville de Bayonne dans le développement du DIDAM en participant à une prise en charge partielle du coût des expositions programmées. Pour ce faire, au titre de l'exercice budgétaire 2017, Suez Groupe propose de faire un don en numéraire de 20 000 euros.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mécénat qui formalisera les obligations réciproques des parties impliquées dans la mise en œuvre de ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint